Envoyé en préfecture le 13/04/2023
Reçu en préfecture le 13/04/2023
Publié le 13 AVR. 2023
ID : 007-210700647-20230411-000928-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

en exercice : 23
présents : 16

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril,
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,
dûment convoqué le 4 avril, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

Etaient présents :
Dr CHABAL Jacques, Mme PINET Monique, M. CHEYTION Antony, Mme ROURE Marie-Christine, M. CUMIN Gérard, Mme CHANEAC Brigitte, M. PERRIN Roger, M. CROS Pierre, Mme ARNAUD Karine, M. RICHARD Frédéric, Mme PLANTIER Honorine, M. MARION Jean François, Mme AUBERT Yolande, M. SANIEL Jean-Paul, Mme FONTANEL Sophie, M. BOUCHADON Thierry

Procurations :
M. SERRE Denis à M. CUMIN Gérard
Mme HORNEGG Johanna à Mme CHANEAC Brigitte
Mme GRATESOL Nicole à Mme ROURE Marie-Christine
M. CLAVEL Christophe à Mme PINET Monique
Mme LABAUNE Sophie à M. CHEYTION Antony
Mme SECCO Brigitte à M. PERRIN Roger
Mme BOS Elise à Dr CHABAL Jacques

Secrétaire de séance : M. PERRIN Roger

Délibération N° 011 – 2023

VERSEMENT DE L'AIDE 2023 AU C.C.A.S. (Art 657362 –520)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'allouer une aide de **16 235 €** au C.C.A.S. de la Commune du Cheylard, au titre de l'exercice 2023.

AUTORISE son Maire à signer toutes pièces relatives à la présente.

Dr Jacques CHABAL
Maire du Cheylard.

MAIRIE DU CHEYLARD (ARDECHE)

Affiché en Mairie le 13 avril 2023
Transmis à la Sous-Préfecture de Tournon-sur-Rhône pour contrôle de légalité le 13 avril 2023.